



LE CENTRE
> D'ETUDES
OLYMPIQUES



PATINAGE : histoire du patinage artistique aux Jeux Olympiques d'hiver

Document de référence

20.12.2016

> PATINAGE ARTISTIQUE



Saint-Moritz 1928
Couple (X)



Cortina d'Ampezzo 1956
Individuel (F)



Salt Lake City 2002
Danse sur glace (X)



Sotchi 2014
Individuel (F)

INTRODUCTION

Le patinage artistique figure deux fois au programme des Jeux Olympiques d'été : aux Jeux Olympiques de Londres 1908 et aux Jeux Olympiques d'Anvers 1920. Cette discipline est ainsi la doyenne des compétitions hivernales aux Jeux Olympiques. Elle figure à toutes les éditions des Jeux Olympiques d'hiver depuis les Jeux de Chamonix 1924. L'épreuve de la danse sur glace est ajoutée aux Jeux Olympiques d'hiver d'Innsbruck 1976. Quant à l'épreuve par équipes, elle fait sa première apparition aux Jeux de Sotchi 2014.

ÉTAPES CLÉS

Jeux Olympiques 1908 : première apparition du patinage aux Jeux Olympiques d'été.

1920 : deuxième apparition du patinage aux Jeux Olympiques d'été.

Jeux Olympiques 1924 : premières épreuves de patinage aux Jeux Olympiques d'hiver.

Danse sur glace 1974 : lors de la réunion de la commission exécutive du CIO qui a lieu à Lausanne en février, l'épreuve de la danse sur glace est ajoutée au programme des Jeux Olympiques d'hiver d'Innsbruck 1976.

Épreuve par équipes 2011 : l'épreuve par équipes fait son entrée au programme des Jeux Olympiques d'hiver de Sotchi 2014, décision prise par la commission exécutive du CIO lors de sa réunion du mois d'avril à Londres.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉPREUVES

1924-1972 : 3 épreuves (1 féminine, 1 masculine, 1 mixte)

1976-2010 : 4 épreuves (1 féminine, 1 masculine, 2 mixtes)

2014-2018 : 5 épreuves (1 féminine, 1 masculine, 3 mixtes)

[En savoir plus sur le patinage artistique](#)

> ÉPREUVES PAR ÉDITION DES JEUX

PATINAGE

ARTISTIQUE	1924	1928	1932	1936	1948	1952	1956	1960	1964	1968	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1994	1998	2002	2006	2010	2014	2018	TOTAL		
Individuel hommes																									23	
Individuel femmes																										23
Couple (mixte)																										23
Danse sur glace (mixte)																										12
Équipes (mixte)																										2
Nombre d'épreuves	3	4	5	5	23																					

Note : ne figurent pas dans ce tableau les épreuves présentes aux Jeux de l'Olympiade à Londres en 1908 et à Anvers en 1920

Colonne « Total » = nombre de fois au programme

> CRÉDITS

À PROPOS DU CEO

Le Centre d'Etudes Olympiques du CIO est la source de référence pour la connaissance olympique. Nous partageons cette connaissance avec des professionnels et des chercheurs, notre but étant de fournir des informations, donner accès à nos collections uniques, encourager la recherche et stimuler l'échange intellectuel. Faisant partie intégrante du CIO, nous bénéficions d'une position idéale pour fournir les informations les plus exactes, pertinentes et actualisées sur l'Olympisme. Nos collections couvrent tous les principaux thèmes liés aux Jeux Olympiques et au Mouvement olympique, et illustrent leur place dans la société. Découvrez toutes nos collections grâce à l'[Olympic World Library](#) (OWL), un catalogue de bibliothèque ainsi qu'un portail d'information entièrement consacré à la connaissance olympique. Parmi les ressources vous trouverez la documentation officielle du CIO et des comités d'organisation des Jeux Olympiques ainsi que des publications de chercheurs de renom international.

Pour en savoir plus sur le Centre d'Etudes Olympiques, consultez notre page web www.olympic.org/etudes ou écrivez-nous à studies.centre@olympic.org.

IMAGES

- Couverture : © 2014 / Comité International Olympique (CIO) / KASAPOGLU, Mine.
- Page 2 (de gauche à droite) : © 1928 / CIO. © 1956 / Fotografia Zardini Ikonos. © 2002 / Getty Images News and Sport / PRIOR, Gary M. © 2014 / CIO / JONES, Ian.

DÉCHARGE

"Ce contenu (le "Contenu") est mis à votre disposition par le Comité International Olympique (le "CIO") à des fins non-commerciales, d'éducation, de recherche, d'analyse, d'examen ou de reportage uniquement. Le Contenu ne devra pas être redistribué tel que mis à votre disposition par le CIO, en tout ou en partie, sauf s'il s'agit d'une œuvre dérivée que vous avez créée. La redistribution de compilations du Contenu mis à votre disposition est expressément exclue. Vous devez mentionner la source et indiquer si des modifications ont été apportées. Vous pouvez le faire de façon raisonnable, mais en aucun cas d'une manière suggérant que le CIO et ses entités affiliées, notamment le Centre d'Études Olympiques ("CEO"), approuvent votre utilisation. Le CIO, par le biais du CEO, s'efforce de vous fournir des informations exactes et actualisées. Toutefois, le CIO et le CEO ne fournissent aucune garantie et ne font aucune déclaration au sujet de, ni n'assument de responsabilité quant à, l'exactitude et l'exhaustivité des informations figurant dans le Contenu."

© 2016 Comité International Olympique